



WA Dept. of Financial Institutions COVID-19 Assistance et information financières aux consommateurs

Protégez-vous financièrement

<https://www.consumerfinance.gov/about-us/blog/protect-yourself-financially-from-impact-of-coronavirus/>

Aide hypothécaire pour les résidents de Washington

- Si vous ne pouvez pas effectuer le remboursement de votre prêt immobilier (hypothèque) ou si vous ne pouvez en payer qu'une partie, contactez immédiatement votre agent de prêt.
- **Des conseils et une assistance pour l'accession à la propriété sont offerts aux résidents de Washington**, peu importe le propriétaire ou le prestataire du prêt. Les propriétaires peuvent appeler le numéro gratuit du DFI, le **1-877-RING-DFI (746-4334)** pour obtenir de l'aide afin de contacter leur conseiller hypothécaire et pour en savoir plus sur les options. Pour contacter un conseiller en logement, appelez la Washington Homeownership Hotline au **1.877.894.HOME (4663)**. Des services d'interprétation sont disponibles à ces deux numéros.

La loi CARES (Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security) prévoit deux mesures de protection pour les propriétaires de logements bénéficiant de prêts au logement garantis par le gouvernement fédéral :

1. Votre prêteur ou votre prestataire de services de prêt ne peut vous faire une saisie de vos biens qu'après le 31 décembre 2020 - visitez www.hud.gov pour des mises à jour. Plus précisément, la loi CARES interdit aux prêteurs et aux prestataires de services d'entamer une procédure de saisie judiciaire ou non judiciaire à votre encontre, ou de finaliser un jugement de saisie ou une vente, pendant cette période. (**La saisie** est le processus juridique par lequel un prêteur prend le contrôle d'une propriété, expulse le propriétaire et vend la maison après que celui-ci n'est plus en mesure d'effectuer des paiements complets)
2. Si vous rencontrez des difficultés financières en raison de la pandémie de coronavirus, vous avez le droit de demander une abstention de paiement pendant 180 jours au maximum. Vous avez également le droit de demander une prolongation pour une autre période allant jusqu'à 180 jours. Vous devez contacter votre service de prêt pour bénéficier de cette abstention. Il n'y aura pas de frais supplémentaires, de pénalités ou d'intérêts supplémentaires (au-delà des montants prévus) ajoutés à votre compte. **Il y a abstention** lorsque votre conseiller en prêts hypothécaires, la société qui envoie votre relevé de compte et gère votre prêt, ou le prêteur vous permet d'interrompre ou de réduire vos paiements pendant une période limitée. L'abstention ne supprime pas ce que vous devez. Vous devrez rembourser tout paiement manqué ou réduit à l'avenir.

Arnaques

Arnaques aux investissements dans le cadre de COVID-19 : Avant de prendre toute décision d'investissement importante, les investisseurs doivent se renseigner et vérifier qu'ils travaillent avec des professionnels financiers agréés. Appelez le 877-RING-DFI (746-4334) pour obtenir de l'aide.



WA Dept. of Financial Institutions COVID-19 Assistance et information financières aux consommateurs

Conseils pour éviter la fraude

- Les agences gouvernementales ne vous appelleront pas et ne vous enverront pas de SMS concernant les prestations ou l'argent, et elles ne vous demanderont pas de dépôt, de frais ou d'autres paiements pour obtenir vos prestations.
- Les agences gouvernementales ne vous demanderont pas votre numéro de sécurité sociale, votre numéro de compte bancaire ou votre numéro de carte de crédit.
- Méfiez-vous des e-mails, des appels et des textes provenant de sources que vous ne connaissez pas.

Coronavirus : Informations pour les emprunteurs de prêts des étudiants

Pour obtenir de l'aide concernant vos prêts étudiants, contactez le **Washington Student Loan Advocate** du Washington Student Achievement Council à l'adresse loanadvocate@wsac.wa.gov ou appelez le DFI at 877-746-4334 pour vous entretenir avec un membre de notre équipe de conseillers en prêts étudiants.